

Initiatives ministérielles

être réglée de façon raisonnable entre les Sikhs et la GRC, et j'espère qu'on leur permettra de le faire.

M. Nunziata: Madame la Présidente, le député de Trinity—Spadina a également mentionné en passant la lettre écrite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je voudrais qu'il s'attarde davantage sur une lettre qui a été envoyée aux premiers ministres provinciaux, afin de les exhorter ainsi que les hommes politiques des autres niveaux de gouvernement, à boycotter toute manifestation, rencontre ou autre organisée par certains groupes au Canada.

Lorsqu'on l'a interrogé au sujet de cette lettre à la Chambre des communes, le ministre n'a pu la justifier ni nous expliquer de façon raisonnable pourquoi il avait jugé bon, en tant que ministre, de demander à ses collègues à la Chambre de boycotter des groupes légitimes au Canada, à savoir plusieurs organisations sikhs tout à fait légales et légitimes qui n'ont absolument rien fait de mal. Pourquoi a-t-il présenté une requête de ce genre? Le député de Trinity—Spadina pourrait-il nous dire s'il croit que c'est là un autre exemple de l'attitude discriminatoire de nos collègues d'en face?

M. Heap: Madame la Présidente, je suis heureux que le député ait entendu une partie de mes propos, et je vais répéter ce que j'ai déjà déclaré à ce sujet. Je pense en effet, comme je l'ai précisé tout à l'heure qu'il s'agit là d'un exemple de discrimination de la part de nos collègues d'en face, comme il les appelle.

Je pourrais m'étendre un peu plus sur ce sujet. Après avoir rencontré les représentants d'un certain groupe, j'ai reçu du ministre une lettre me mettant en garde. Elle ne renfermait aucune interdiction ou autre chose du genre, mais on m'invitait à me mettre en rapport avec le cabinet du ministre, avant de m'entretenir avec un groupe de ce genre. Je regrette que la question ait été traitée comme si elle méritait de demeurer confidentielle. Je n'aime pas particulièrement me faire dire que je ne devrais pas rencontrer un groupe pour certaines raisons que je ne dois répéter à personne. J'aurais aimé que le ministre me donne les raisons dans sa lettre. Depuis, j'ai rencontré d'autres groupes sikhs et j'en rencontrerai à nouveau, mais je pense que le ministre devrait clarifier sa position à cet égard si le gouvernement veut créer un ministère du multiculturalisme qui soit crédible.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député d'Eglinton—Lawrence, pour la reprise du débat.

[Français]

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Madame la Présidente, il me fait plaisir aujourd'hui d'entrer dans le débat sur le multiculturalisme. Je viens d'écouter beaucoup d'expressions et de discours qui sont très intéressants quand on parle du thème, du sujet actuellement à l'étude. Quant à moi, je préfère commencer en français et poursuivre en anglais, et peut-être que plus tard, je

pourrais parler un peu italien. Parce que moi, je me considère, ainsi que de mes collègues, comme un symbole de ce multiculturalisme dont on parle aujourd'hui dans des termes philosophiques et pragmatiques.

[Traduction]

C'est avec grand plaisir que je saisis l'occasion de parler de l'essence et de l'âme du Canada en donnant mon point de vue sur le projet de loi C-18, visant à créer le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, même si j'estime que les deux mots clefs du nom devraient être inversés. Jusqu'à maintenant, le gouvernement conservateur ne nous a donné à voir que l'application d'une philosophie économique impitoyable. Elle repose sur une économie de marché élémentaire où le laissez-faire règne, mais seulement dans la limite des règles prévues dans le programme conservateur pour instaurer une forme de continentalisme où toutes les affaires économiques doivent, par un mouvement naturel ou forcées par des programmes délibérés, entraîner les Canadiens dans l'orbite d'un État qui passera à l'histoire pour avoir constitué une puissance militaire et économique inégalée aux dépens de nombreux peuples et des valeurs morales.

Nous devons, de temps à autre, faire le point sur ces valeurs si nous voulons continuer de poursuivre un idéal qui fera de nous une nation unique au monde parce qu'elle aura une notion plus élevée de ce qui fait la condition humaine.

Nous ne manquons, semble-t-il, ni des qualités ni des ingrédients qui font de telles nations puisque nous sommes au moins capables de dire les mots qu'il faut. Nous tirons une grande fierté de notre politique multiculturelle. Nous en avons eu abondamment la preuve aujourd'hui. D'ailleurs, nous nous proposons de créer un ministère qui se chargerait exclusivement de traiter de toutes les questions touchant au multiculturalisme.

Mais aurions-nous la certitude de nous engager sur la bonne voie que nous devrions quand même, je crois, jeter un coup d'oeil bref, mais non pas désinvolte, au sens même de l'expression multiculturalisme. Je ne parle pas de ce que certains esprits négatifs voudraient faire dire à cette expression, mais du but qu'elle proposait à tous les citoyens capables d'en faire une réalité et qui lui confère, à juste titre, un grande «dimension».

Le multiculturalisme, un mot si simple qui décrit une idée si grande. Un mot qui signifie que les cultures, chacune différente et unique à sa façon, ne sont ni supérieure ni inférieure les unes par rapport aux autres, mais vivent harmonieusement dans une interaction enrichissante, chacune confiante et sûre de ses valeurs qui sont définies et façonnées perpétuellement par les contacts et les échanges mutuels à l'intérieur d'un milieu en pleine évolution, des valeurs raffinées, éprouvées, au-